

Utilisation du territoire

occupation des sols

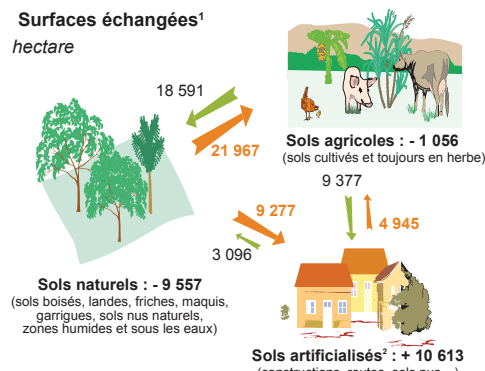
Les sols naturels (forêts, landes, cours d'eau, lacs, marais, mangroves) occupent plus de la moitié du territoire en Martinique, presque 60 % en Guadeloupe et 70 % à La Réunion. Pour cette île de l'Océan indien, l'espace naturel est essentiellement constitué de pitons montagneux et de forêts primaires protégés au sein du parc national.

Les terres agricoles (sols cultivés et surface toujours en herbe) occupent près d'un tiers du territoire aux Antilles et un cinquième à La Réunion. Au-delà des terres agricoles, l'agriculture peut également utiliser une partie des sols pour les chemins, les aires de stockage et les bâtiments d'exploitation.

Les sols artificialisés, constitués des sols bâtis, des sols revêtus ou stabilisés, mais aussi des surfaces enherbées qui y sont associées (pelouses, jardins d'agrément, parcs publics) s'étendent sur 10 % du territoire à La Réunion, 11 % en Guadeloupe et 18 % en Martinique.

Entre 2006 et 2015, les sols naturels ont diminué aux Antilles et à La Réunion (- 9 600 ha), diminution qui se partage entre une artificialisation des sols pour 6 200 ha et de sols agricoles pour 3 400 ha.

Changements d'occupation entre 2006 et 2015



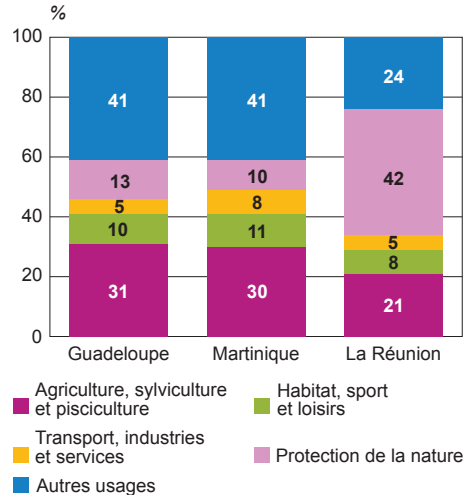
1. Les flèches indiquent les surfaces échangées entre 2006 et 2015. La difficulté de classement entre les différents espaces (notamment pour les surfaces enherbées et les sols nus) rend délicat l'estimation du volume des échanges, le solde correspond aux évolutions nettes réelles des différentes catégories d'occupation du sol.

2. Y compris chemins agricoles et forestiers, surfaces en herbe utilisées à des fins non agricoles...

Champ : Antilles et La Réunion. Les territoires non observables entre 2006 et 2015 sont exclus.

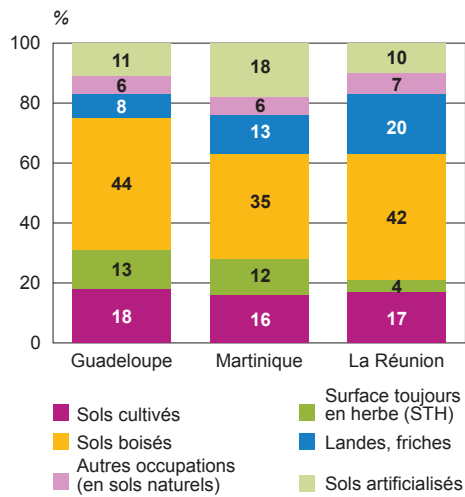
Source : Agreste - Teruti-Lucas

Utilisation du sol en 2015 aux Antilles et à la Réunion



Source : Agreste - Teruti-Lucas

Occupation du sol en 2015 aux Antilles et à la Réunion



	Guadeloupe	Martinique	La Réunion
<i>hectare</i>			
Sols cultivés, STH	50 053	31 674	53 293
Sols naturels	94 664	61 356	173 513
Sols artificialisés	18 245	19 761	24 381
Ensemble	162 961	112 791	251 186

Source : Agreste - Teruti-Lucas

Utilisation du territoire

superficie agricole utilisée

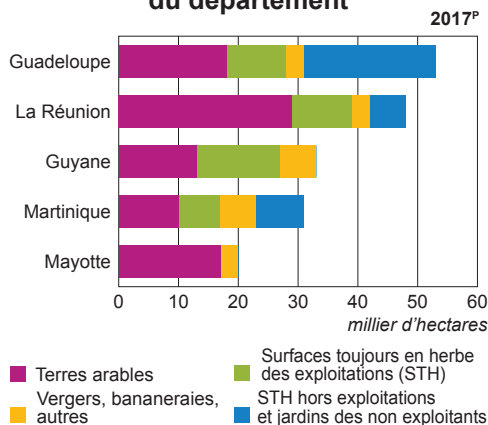
La superficie totale des Dom est de 8,9 millions d'hectares. Elle représente 14 % de la superficie totale de la France. La surface agricole utilisée (SAU) des Dom est estimée à 183 000 hectares (1 % de la SAU française).

En France métropolitaine, la part de la SAU couvre, en moyenne, la moitié de la surface totale. En Guyane, où le territoire est constitué à 90 % par la forêt équatoriale, la SAU ne représente que 0,4 % de la surface totale. Elle occupe 53 % de la surface totale à Mayotte, 30 % à la Guadeloupe et à la Martinique et 20 % à La Réunion.

En Guadeloupe et à la Réunion, la culture de la canne couvre 76 % et 81 % des terres arables, et seulement 40 % en Martinique. La Guyane et Mayotte sont essentiellement orientés vers les productions de légumes frais et tubercules ; les cultures industrielles (canne à sucre, vanille, ylang ylang) y restent marginales.

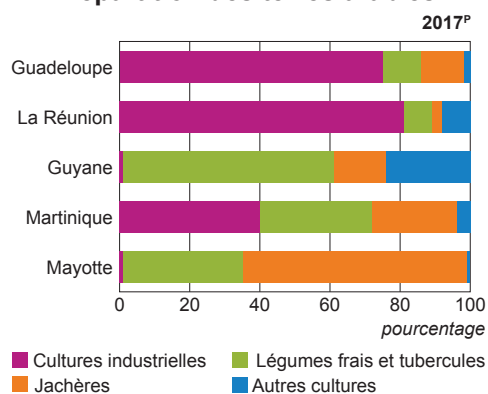
La place des cultures fruitières est importante en Martinique et en Guyane : les vergers (bananeraies incluses) représentent respectivement 21 % et 17 % de la SAU. Cette part atteint 30 % à Mayotte.

Surface agricole utilisée du département



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Répartition des terres arables



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Répartition de la SAU et des terres arables

2017 ^P	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
			<i>hectare</i>		
Terres arables	17 559	9 817	13 384	29 059	17 251
dont cultures industrielles (canne à sucre, vanille et PPAM*)	13 313	3 939	159	23 560	192
légumes frais et tubercules	1 877	3 144	7 980	2 358	5 122
jachères	2 039	2 320	2 000	902	11 043 ¹
Surface toujours en herbe des exploitations (STH)	9 595	6 735	13 700	10 321	21
Vergers, bananeraies	2 912	5 527	5 540	2 949	2 728
Surface agricole utilisée des exploitations agricoles	30 066	22 079	32 624	42 329	20 000
STH hors exploitations et jardins familiaux	22 094	8 054	150	6 000	0 ²
Surface agricole utilisée du département	52 160	30 133	32 774	48 329	20 000
Surface totale du département	162 961	109 999	8 353 400	252 000	37 394

* PPAM : Plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

1. Y compris les jardins mahorais à Mayotte.

2. Hors jardins mahorais à Mayotte.

Le « jardin mahorais » correspond à l'association culturale de plus de 16 espèces par hectare. Il est essentiellement destiné à la subsistance du ménage. Le surplus vendu est estimé à 20 %.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Exploitations

nombre et superficie

En 2016, le nombre d'exploitations agricoles s'établit à 7 100 à La Réunion, 6 700 en Guadeloupe, 2 800 en Martinique et 2 600 en Guyane (décompte limité aux exploitations de la bande côtière la plus accessible). Ce nombre recule de 15 % aux Antilles depuis 2010, de 7 % à La Réunion et de 6 % en Guyane. Les exploitations de moins de 5 hectares restent très nombreuses (trois quarts des exploitations en Guadeloupe et plus des deux tiers en Martinique). La surface agricole utilisée (SAU) moyenne par exploitation atteint 7,2 hectares (ha) en Martinique, 5,6 ha à La Réunion, 4,2 ha en Guadeloupe et 9,4 ha en Guyane.

Les exploitations individuelles restent prépondérantes. Elles représentent 89 % des exploitations en Martinique, 94 % à La Réunion, 97 % en Guadeloupe et 98 % en Guyane.

Environ les deux tiers des exploitants agricoles des Antilles sont propriétaires de la totalité de leurs terres ; c'est seulement la moitié des exploitants à La Réunion mais la quasi-totalité en Guyane.

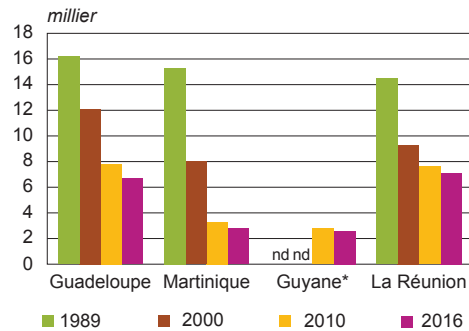
SAU selon le mode de faire-valoir en 2016

	Guade- loupe	Marti- nique	Guyane*	La Réunion
SAU <i>millier d'hectares</i>				
Faire-valoir direct	16,2	10,3	23,8	19,6
Terres prises en location :				
auprès de tiers	11,0	6,9	0,2	18,2
auprès des associés	0,4	2,2	0,2	0,8
Autres locations	0,4	0,5	0,0	0,2
SAU	28,1	19,8	24,3	38,9
Exploitant locataire ou/et propriétaire de ses terres agricoles <i>millier de personnes</i>				
Locataire	1,7	0,9	0,0	2,3
Propriétaire	4,5	1,7	2,5	3,5
Locataire et propriétaire	0,5	0,2	0,0	1,1
Nombre d'exploitations ayant de la SAU	6,6	2,8	2,6	6,9

* Champ limité aux exploitations de la bande côtière la plus accessible.
Source : Agreste - Enquête structure 2016

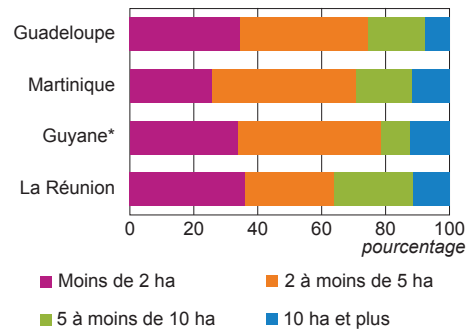
Exploitations agricoles

Évolution du nombre d'exploitations entre 1989 et 2016



	1989	2000	2010	2016
<i>millier</i>				
Guadeloupe	16,2	12,1	7,8	6,7
Martinique	15,3	8,0	3,3	2,8
Guyane*	2,8	2,6
La Réunion	14,5	9,3	7,6	7,1
Dom	21,5	19,1

Répartition selon la SAU des exploitations en ayant en 2016



Nombre d'exploitations selon leur statut en 2016

	Guade- loupe	Marti- nique	Guyane*	La Réunion
<i>millier</i>				
Exploitations individuelles**	6,5	2,5	2,5	6,6
Formes sociétaires***	0,2	0,3	0,0	0,4
Ensemble	6,6	2,8	2,6	7,1

* Champ limité aux exploitations de la bande côtière la plus accessible.
** Y compris EIRL et autres personnes physiques.
*** Y compris autres personnes morales.
Source : Agreste - Enquête structure 2016 et Recensements agricoles 1989, 2000, 2010

Produits agricoles

La production de canne à sucre s'élève à plus de 2,8 millions de tonnes en 2017 dans l'ensemble des Dom. La Réunion pèse pour 65 % de la production de canne et la Guadeloupe pour 27 %.

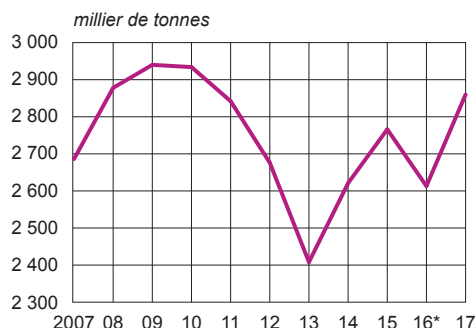
En 2017 la production est stable par rapport à 2016 mais la teneur en sucre est plus faible que la moyenne 2007-2016.

La production de banane (hors plantain) est de 185 milliers de tonnes en 2017, dont 68 % sont produits à la Martinique et 24 % à la Guadeloupe. En 2017, en Guadeloupe, la production de bananes a chuté de 65 % et en Martinique de 61 %. La diminution de 36 % dans les Dom de la production par rapport à 2016 (291 milliers de tonnes) s'explique par deux aléas climatiques : la tempête Matthew de septembre 2016, qui avait partiellement abîmé les bananeraies, suivie par l'ouragan Maria en septembre 2017.

Les Dom ont également produit 28 milliers de tonnes d'ananas en 2017, dont 50 % proviennent de la Réunion et 25 % de la Guyane.

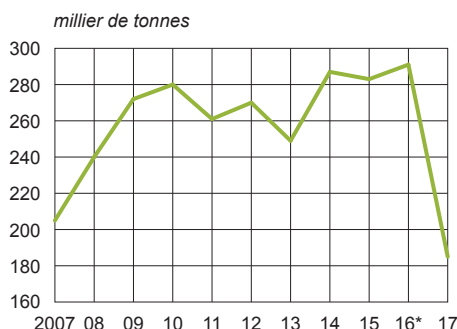
La production de viande porcine et de volaille provient essentiellement de La Réunion. Entre 2016 et 2017, la production de viande bovine augmente légèrement tandis que les productions de viande porcine et de volailles sont stables.

Production de canne à sucre



* À partir de 2016, les données de Mayotte sont disponibles ; la production de canne à sucre est nulle à Mayotte.
Note : en 2007, le cyclone Gamède a détruit une partie de la production cannière à La Réunion. En 2011, 2012 et 2013, les conditions climatiques ont été défavorables pour la culture de la canne.
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Production de banane fruit



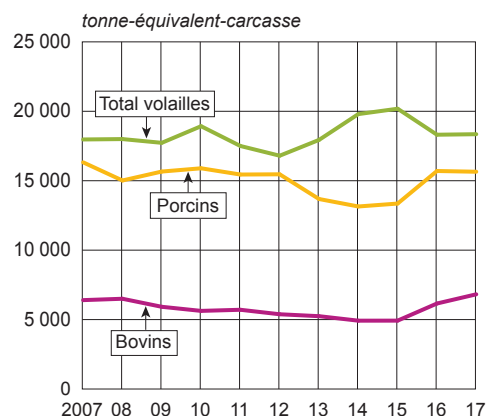
* À partir de 2016, les données de Mayotte sont disponibles.
Note : en 2017, l'ouragan Maria balaie les Antilles françaises.
Champ : ensemble Dom.
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Principales productions agricoles

2017 ^P	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
<i>tonne</i>					
Canne à sucre	773 979	208 249	9 844	1 868 338	0
Riz	0	0	2 600	0	17
Banane ¹	45 620	125 054	8 800	5 148	575
Ananas	2 248	880	7 200	14 280	3 750
Agrumes	1 467	650	28 660	8 413	1 153
Tubercules et pommes de terre	4 197	3 472	34 730	2 974	19 042
<i>hectolitre</i>					
Production finale de lait de vache	0	2 311	580	188 177	13 100
<i>tonne-équivalent-carcasse</i>					
Bovins	2 296	1 260	749	1 940	575
Porcins	1 902	1 319	446	11 980	0
Ovins - caprins	56	41	12	120	60
Volailles	1 260	1 944	62	14 885	198

1. Hors plantain.
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Production de produits animaux



Champ : ensemble Dom.
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Population agricole actifs permanents

En 2016, 15 000 personnes travaillent de manière régulière dans les exploitations agricoles de La Réunion, 11 300 en Guadeloupe, 5 400 en Martinique et 4 900 dans les exploitations de la bande côtière la plus accessible de Guyane. Les actifs dirigeants (chef d'exploitation, coexploitant ou associé) représentent 59 % du total des actifs permanents en Guadeloupe, 55 % en Guyane, 53 % à La Réunion et seulement 49 % en Martinique.

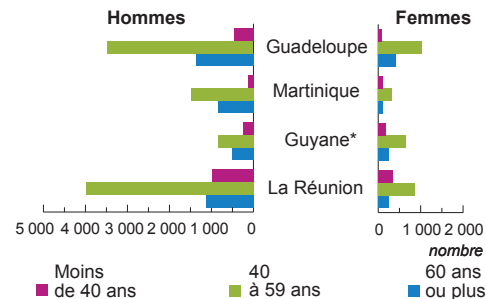
Seuls 8 % des actifs permanents ont moins de 40 ans aux Antilles contre 15 % en Guyane et 18 % à La Réunion. Dans tous les départements, la majorité des actifs permanents ont entre 40 et 59 ans. La part des 60 ans et plus est la plus élevée en Martinique (32 %).

La part des femmes dans les actifs permanents est de 18 % en Martinique, 19 % à La Réunion, 22 % en Guadeloupe et atteint 40 % dans les exploitations de Guyane.

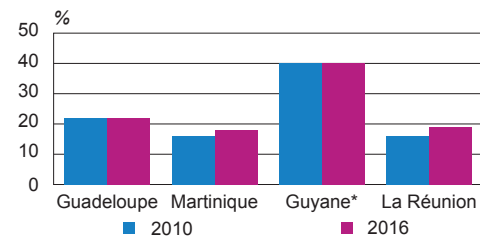
Le niveau de formation est plus faible en Guyane et en Guadeloupe avec respectivement 87 % et 80 % des actifs permanents qui n'ont reçu aucune formation agricole. En Martinique et à La Réunion, près des deux tiers n'ont reçu aucune formation. Les bénéficiaires d'une formation agricole ont majoritairement un niveau de formation inférieur au baccalauréat.

Chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs

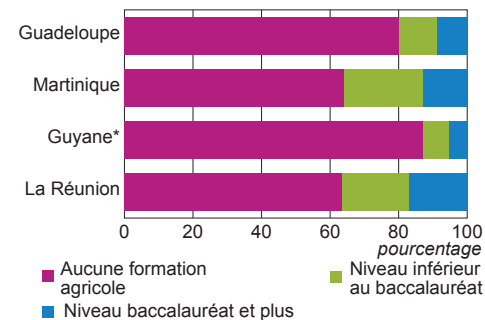
• Selon l'âge en 2016



• Proportion de femmes en 2010 et 2016



• Selon le niveau de formation agricole en 2016



* Champ limité aux exploitations de la bande côtière la plus accessible.
Source : Agreste - Enquête structure 2016

Statut des actifs permanents agricoles

	Guadeloupe		Martinique		Guyane*		La Réunion	
	2010	2016	2010	2016	2010	2016	2010	2016
	<i>nombre</i>							
Chef d'exploitation, coexploitant ¹	7 890	6 822	3 400	2 987	2 777	2 670	7 872	7 539
de moins de 40 ans	1 210	563	363	227	672	404	1 759	1 328
de 40 à 59 ans	4 903	4 493	2 186	1 811	1 544	1 507	5 162	4 847
de 60 ans et plus	1 777	1 767	851	949	561	759	951	1 364
Actif apparenté au chef d'une exploitation individuelle ²	3 125	3 578	1 232	836	1 580	2 101	6 060	5 814
Salarié permanent ³	1 888	936	4 132	1 566	133	93	1 825	1 880
Total actifs permanents⁴	12 903	11 336,8	8 764	5 390	4 490	4 864	15 757	15 232
<i>petites exploitations</i>	8 914	8 815	3 035	2 068	2 893	3 141	6 689	6 618
<i>moyennes et grandes exploitations</i>	3 989	2 522	5 729	3 322	1 597	1 723	9 068	8 615

1. Ou associé actif.

2. Exploitation individuelle hors coexploitant et associé actif.

3. Non compris le personnel d'un groupement d'employeurs ou d'un autre prestataire.

4. Non compris les actifs non salariés qui ne sont ni dirigeants, ni membres de la famille d'un chef d'exploitation individuelle.

* Champ limité aux exploitations de la bande côtière la plus accessible.

Sources : Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête structure 2016

Population agricole

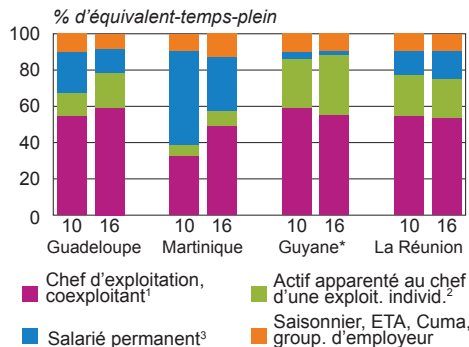
volume de travail

En 2016, le volume de travail agricole recule dans les exploitations antillaises. En Guadeloupe, avec 6 800 équivalents-temps-plein (ETP), il diminue de 13 % par rapport à 2010. En Martinique, il chute à 5 000 ETP, soit 35 % de moins qu'en 2010. Il est stable à La Réunion (11 700 ETP) et augmente dans la bande côtière la plus accessible de Guyane (+ 23 %, 3 900 ETP). La main-d'œuvre occasionnelle ou extérieure à l'exploitation contribue pour 9 % de la force de travail en Guadeloupe, 10 % à La Réunion et en Guyane, et jusqu'à 13 % en Martinique. De 2010 à 2016, la part du travail fourni par les actifs dirigeants progresse aux Antilles et est stable à La Réunion.

Le temps de travail agricole des actifs dirigeants est très variable selon le département. En Martinique, sept actifs dirigeants sur dix travaillent à temps complet sur l'exploitation, mais ils ne sont que trois sur dix en Guadeloupe.

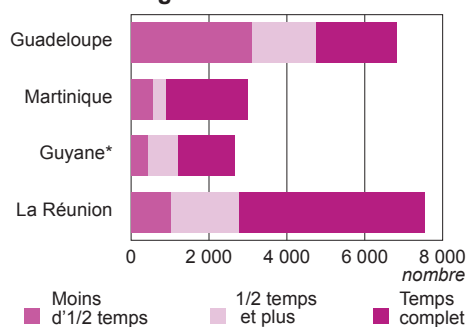
Avec 0,82 ETP par actif permanent en 2016, le volume de travail agricole des permanents est le plus élevé en Martinique. Il est plus faible en Guadeloupe (0,55) et à La Réunion (0,69). En Martinique, le nombre d'ETP par exploitation est le plus élevé (1,82), malgré un net recul (2,35 ETP en 2010).

Travail agricole selon le type d'actif agricole



1. Ou associé actif.
2. Exploitation individuelle hors coexploitant et associé actif.
3. Non compris le personnel d'un groupement d'employeurs ou d'un autre prestataire.
* Champ limité aux exploitations de la bande côtière la plus accessible.
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête structure 2016

Chefs d'exploitation, coexploitants¹ Effectif selon le temps de travail agricole en 2016



1. Ou associé actif.
* Champ limité aux exploitations de la bande côtière la plus accessible.
Source : Agreste - Enquête structure 2016

Volume de travail annuel

	Guadeloupe		Martinique		Guyane*		La Réunion	
	2010	2016	2010	2016	2010	2016	2010	2016
	<i>nombre d'ETP</i>							
Chef d'exploitation, coexploitant ¹	4 233	4 000	2 523	2 487	1 865	2 141	6 397	6 242
Actif apparenté au chef d'une exploitation individuelle ²	1 027	1 289	477	444	870	1 290	2 618	2 559
Salarié permanent ³	1 752	908	4 011	1 512	119	91	1 596	1 767
Total actifs permanents⁴	7 012	6 197	7 011	4 443	2 854	3 522	10 611	10 568
ETP moyen par actif permanent	0,54	0,55	0,80	0,82	0,64	0,72	0,67	0,69
Actifs non permanents (saisonniers, ETA, Cuma, groupements d'employeurs)	793	578	770	649	316	374	1 117	1 154
Ensemble volume de travail (ETP)	7 805	6 775	7 780	5 092	3 170	3 896	11 728	11 721
Nombre moyen d'ETP par exploitation	1,00	1,02	2,35	1,82	1,15	1,50	1,54	1,66
Part des ETP des exploitations moyennes et grandes (%)	45	30	76	65	39	39	63	61

1. Ou associé actif. 2. Exploitation individuelle hors coexploitant et associé actif. 3. Non compris le personnel d'un groupement d'employeurs ou d'un autre prestataire. 4. Non compris les actifs non salariés qui ne sont ni dirigeants, ni membres de la famille d'un chef d'exploitation individuelle.

ETA : entreprises de travaux agricoles. Cuma : coopératives d'utilisation de matériel agricole.

* Champ limité aux exploitations de la bande côtière la plus accessible.
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête structure 2016

Résultats économiques de l'agriculture

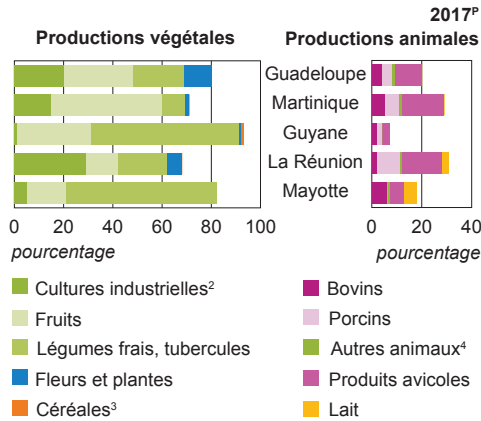
production

En 2017, la production agricole des départements d'outre-mer (Dom) en valeur hors subventions est constituée à 77 % par des productions végétales et à 23 % par des productions animales, avec des différences marquées entre Dom.

La production légumière et la production fruitière représentent respectivement 40 % et 30 % de la production végétale dans l'ensemble des Dom. En Guyane et à Mayotte, la part des légumes et tubercules atteint respectivement 65 % et 74 %. En Martinique, celle des fruits avoisine 63 %. Les cultures industrielles, essentiellement la canne à sucre, constituent la troisième production végétale principale, et sont majoritaires à La Réunion (42 %). La production animale représente 31 % de la production agricole à La Réunion et 29 % à la Martinique. Cette part s'élève à 8 % en Guyane, 18 % à Mayotte et 21 % en Guadeloupe.

Les subventions aux produits concernent essentiellement la canne à sucre et la banane. De ce fait, la part de la production végétale subventions comprises dans la valeur totale de la production est sensiblement plus importante que celle hors subventions en Guadeloupe (83 % contre 79 %) et en Martinique (83 % contre 71 %).

Importance des productions¹ par type de produit



Note : l'ensemble « production végétales et productions animales » fait 100 %.

1. Hors subventions.

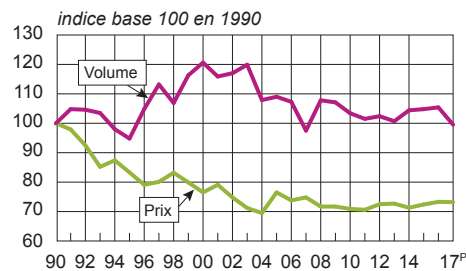
2. Y compris canne.

3. Y compris riz et autres productions végétales.

4. Y compris autres produits animaux.

Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture - Base 2014

Prix et volume de la production hors subventions



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture - Base 2014

Productions végétales et animales hors subventions

	Guadeloupe		Martinique		Guyane		La Réunion		Mayotte	
	2010	2017 ^P	2010	2017 ^P	2010	2017 ^P	2010	2017 ^P	2010	2017 ^P
	<i>million d'euros</i>									
Total produits végétaux	151,7	123,6	128,2	88,1	116,7	164,0	232,3	250,7	94,2	79,6
<i>Céréales</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	2,5	0,5	0,5	0,0	0,0
<i>Cultures industrielles</i>	28,9	30,1	12,3	17,9	0,6	0,4	97,3	104,7	1,4	4,8
<i>Légumes frais et tubercules</i>	35,8	33,2	23,9	11,4	78,8	106,3	59,8	72,3	80,3	59,2
<i>Fleurs et plantes y c. plantations</i>	33,7	16,9	2,4	2,3	1,8	1,9	22,8	22,8	0,0	0,0
<i>Fruits</i>	52,8	42,9	88,5	55,5	32,0	52,4	50,3	48,8	12,4	15,6
<i>Autres produits végétaux</i>	0,6	0,5	1,0	1,0	0,5	0,5	1,7	1,6	0,0	0,0
Total produits animaux	28,1	32,0	33,3	36,5	10,1	13,4	106,0	112,2	10,5	17,9
<i>Bovins</i>	10,2	7,0	6,9	6,2	2,0	3,2	9,9	8,9	4,0	6,3
<i>Porcins</i>	5,8	5,7	5,5	7,1	3,5	4,1	31,4	31,3	0,0	0,0
<i>Autres animaux</i>	2,1	0,7	0,9	0,7	0,1	0,4	2,1	1,5	0,6	1,0
<i>Produits avicoles</i>	9,1	17,7	18,6	21,5	4,3	5,4	49,3	59,0	2,8	6,1
<i>Lait et produits laitiers</i>	0,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,1	9,5	9,4	3,0	4,5
<i>Autres produits animaux</i>	1,0	0,9	1,1	0,7	0,2	0,2	3,9	2,3	0,0	0,0

Note : le rebasement des comptes de l'agriculture sur la période 2010-2017 a pu conduire à des révisions de données.
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture - Base 2014

Résultats économiques de l'agriculture

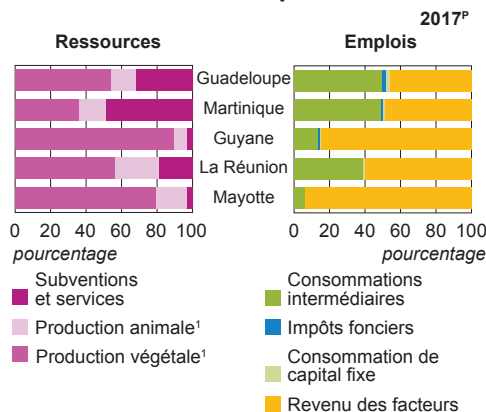
résultat net

En 2017, les productions végétales et animales constituent respectivement 58,5 % et 17,6 % des ressources du compte de l'agriculture pour l'ensemble des Dom. Elles sont complétées par les subventions sur les produits et les autres subventions à hauteur de 23 % (contre 11 % France entière), avec d'importantes différences entre Dom. Elles sont marginales en Guyane et à Mayotte, mais représentent plus de 45 % des ressources en Martinique.

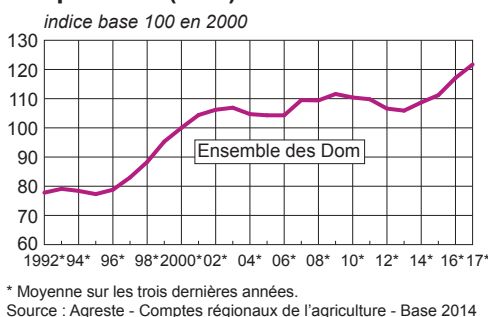
Le poids des consommations intermédiaires est également très variable entre Dom : elles représentent environ 50 % des emplois du compte de l'agriculture en Martinique et en Guadeloupe, un peu moins de 40 % à La Réunion, mais seulement 14 % en Guyane et moins de 6 % à Mayotte.

Une fois déduites les consommations intermédiaires et les impôts, on obtient le revenu des facteurs de la branche, pour rémunérer le travail (salarié et non salarié), les capitaux financiers et la terre. Calculé en moyenne triennale (pour lisser l'effet de la volatilité des prix agricoles), le revenu des facteurs par actif en termes réels a progressé de façon soutenue et régulière du début des années 90 au début des années 2000. Depuis, il connaît des variations plus heurtées autour d'une tendance à la hausse ces dernières années.

Structure des ressources et des emplois



Revenu des facteurs de la branche par actif (ETP) en termes réels



Comptes de l'agriculture : résultats

	Guadeloupe		Martinique		Guyane		La Réunion		Mayotte	
	2010	2017 ^P	2010	2017 ^P	2010	2017 ^P	2010	2017 ^P	2010	2017 ^P
	<i>million d'euros</i>									
Production végétale hors subventions	151,7	123,6	128,2	88,1	116,7	164,0	232,4	250,8	56,6	79,6
Production animale hors subventions	28,1	32,0	33,3	36,5	10,1	13,4	106,0	112,2	10,5	17,9
Services	5,7	5,7	2,8	2,8	0,1	0,2	4,0	4,0	0,1	0,1
Subventions sur les produits agricoles	61,7	63,9	107,1	106,5	7,0	5,9	61,0	70,0	0,6	0,4
Production totale	247,1	225,1	271,3	233,9	133,8	183,4	403,4	437,1	67,8	97,9
Autres subventions*	3,9	2,1	7,4	12,6	0,3	0,3	7,2	12,8	0,4	2,5
Total des ressources ou emplois	251,0	227,2	278,7	246,5	134,1	183,7	410,6	449,9	68,2	100,4
Consommations intermédiaires	102,6	111,9	105,4	120,6	17,2	24,8	174,0	172,5	2,4	5,9
Impôts fonciers	6,5	6,4	1,8	1,7	1,2	1,2	1,7	1,7	0,0	0,0
Impôts sur la production	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0
Consommation de capital fixe	3,7	3,9	3,2	3,4	1,4	1,5	5,4	5,7	0,0	0,0
Revenu des facteurs	138,3	105,0	168,5	120,8	114,4	156,3	228,7	270,0	65,9	94,5
	<i>millier d'euros</i>									
Revenu des facteurs par UTAT	18,1	18,6	21,8	22,8	16,6	21,7	19,6	24,0	4,9	7,1

* Subventions d'exploitation.
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture - Base 2014

Entreprises

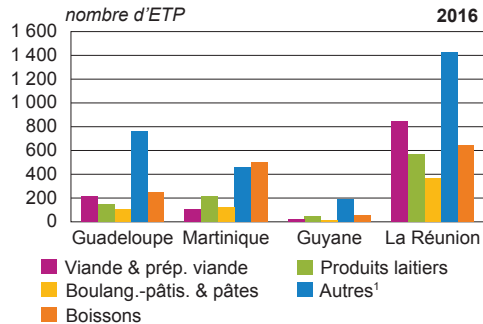
industries agroalimentaires

En 2016, les entreprises de transformation (IAA) de produits agroalimentaires de l'ensemble des départements d'outre-mer (Dom) emploient 7 000 salariés équivalent-temps-plein (ETP) et dégagent un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros, dont 10 % à l'exportation. Les filières de la canne à sucre (sucre et rhum) et de la viande ainsi que le secteur des boissons emploient 60 % des effectifs salariés en ETP des Dom.

Excepté une légère baisse en 2013 (- 0,5 %), les effectifs salariés et non salariés (hors intérim) des industries agroalimentaires n'ont cessé d'augmenter dans les Dom depuis 2008, tandis que ceux de l'industrie manufacturière baissaient fortement entre 2008 et 2011. Entre 2015 et 2016, l'emploi dans les IAA (hors intérim) a augmenté de 4,3 %, plus fortement que dans l'industrie manufacturière 3,1 %.

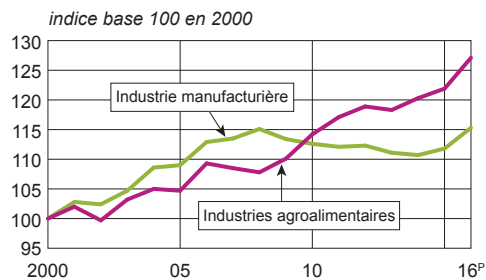
Plus de la moitié des effectifs salariés ETP des industries agroalimentaires des Dom sont localisés à La Réunion (54 %), notamment dans les filières de la canne à sucre (sucre et rhum) et de la viande. La Guadeloupe et la Martinique regroupent, sensiblement à parts égales, 41 % des effectifs salariés des Dom, et la Guyane 5 %.

Effectifs salariés en ETP



1. Autres : huiles et graisses, poissons, fruits & légumes, grains, aliments pour animaux, autres prod. alim. (sucres, plats préparés...).
Champ : entreprises des industries agroalimentaires hors artisanat commercial.
Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Emploi salarié et non salarié hors intérim¹ dans les IAA



1. Les titulaires de contrats d'intérim sont recensés dans l'activité de travail temporaire.
Champ : Dom au lieu de travail, données brutes.
Source : Insee - Estimations d'emploi localisées

Chiffres clés des industries agroalimentaires de l'ensemble des Dom en 2016

Secteur d'activité (Naf rév. 2)	Effectifs salariés		Chiffre d'affaires HT		Valeur ajoutée³	Excédent brut d'exploitation	Résultat net comptable
	en ETP¹	au 31 décembre²	total	à l'exportation			
	nombre		million d'euros				
Industries agroalimentaires	7 052	...	1 968	201	437	144	85
Transf. & conserv. viande & prép. viande	1 184	...	285	s	30	s	s
Transf. & conserv. poisson, crust., etc.	269	...	s	s	7	3	s
Transf. et conserv. de fruits et légumes	455	...	71	s	16	s	s
Fab. huile et graisse végétale & animale	s	...	s	0	s	s	s
Fab. de produits laitiers	979	...	232	s	55	15	7
Travail des grains ; fab. prod. amylacés	s	...	72	s	15	6	-3
Fab. prod. boulangerie-pâtis. & pâtes	607	...	102	2	33	12	8
Fab. autres produits alimentaires	1 623	...	413	s	67	s	s
Fab. d'aliments pour animaux	291	...	179	s	s	s	s
Fab. de boissons	1 452	...	533	71	186	87	60

1. En équivalent-temps-plein.

2. Non disponible en 2016 du fait du passage de la Déclaration annuelle de données sociales à la Déclaration sociale nominative.

3. Y compris autres produits et autres taxes.

Champ : entreprises des industries agroalimentaires.

Sources : Insee - Esane, traitements SSP

Commerce extérieur

Le marché local des départements d'outre-mer (Dom) est fortement alimenté par les importations dont une grande partie provient de l'Union européenne (UE) et pour une part prépondérante de la métropole. Selon les Dom, les niveaux de couverture des besoins d'approvisionnement par la production locale sont très variables. Ainsi, pour le sucre, le rhum ou la banane, les Dom (en particulier les Antilles et La Réunion) sont largement excédentaires dans la mesure où ces produits sont surtout destinés à l'exportation. À l'inverse, les Dom sont fortement dépendants des importations pour les viandes et le lait.

Plus généralement, les échanges agroalimentaires des Dom sont structurellement déficitaires avec une tendance, depuis le début des années 2000, à une dégradation de la balance commerciale agroalimentaire. En 2017, le déficit global (- 1,9 milliard d'euros) se creuse de nouveau après une année 2016 marquée par une légère diminution de ce dernier pour la première fois depuis 2009.

En 2017, les importations agroalimentaires en provenance de l'UE (2 milliards d'euros dont 1,6 milliard en provenance de la métropole) représentent 83 % des achats des Dom (contre 84 % en 2000). Les exportations des Dom (0,4 milliard d'euros) sont pour 74 % à destination de l'UE et 52 % à destination de la métropole (contre respectivement 83 % et 74 % en 2000).

Taux d'approvisionnement*

	2010	2015	2016	2017 ^P
	%			
La Réunion				
Légumes	80	75	77	77
Fruits (y c. bananes)	76	78	80	74
Sucre	845	4 652	3 097	719
Rhum	322	302	360	296
Viandes	38	36	33	33
Lait livré aux laiteries	81	77	77	77
Guyane				
Légumes	90	87	87	87
Fruits (y c. bananes)	93	91	91	91
Sucre	0	0	0	0
Rhum	43	55	57	70
Viandes	9	5	4	5
Lait livré aux laiteries	0	0	0	0
Antilles				
Légumes	62	57	57	55
Fruits (y c. bananes)	148	144	137	120
Sucre	276	234	325	298
Rhum	198	463	536	801
Viandes	16	14	14	14
Lait livré aux laiteries	4	3	3	2

* Taux d'approvisionnement = Production/Consommation apparente avec Consommation apparente = Production + Importations - Exportations.

Sources : Agreste - Statistique agricole annuelle et Comptes régionaux de l'agriculture, Douanes, FranceAgrimer

Exportations

	Antilles	Guyane	La Réunion	Total Dom
	<i>million d'euros</i>			
Fruits	99,1	0,5	26,9	126,8
Boissons, vins et alcools	26,0	0,0	80,2	106,2
Sucres et sucreries	81,1	0,0	9,6	90,7
Poissons et crustacés	3,1	10,9	31,6	45,6
Aliments préparés pour animaux	1,8	0,0	14,7	16,5
Tabacs	3,3	0,0	7,3	12,0
Préparat. alimentaires diverses	7,6	0,2	1,0	8,8
Préparat. à base de légumes ou de fruits	2,1	0,1	1,7	3,8
Légumes	2,8	0,0	0,5	3,3
Autres	8,9	0,4	5,4	14,7
Total	235,9	12,1	178,7	428,6

Source : Douanes - 24 premiers chapitres de la NC

Importations

	Antilles	Guyane	La Réunion	Total Dom
	<i>million d'euros</i>			
Boissons, vins et alcools	148,8	56,9	115,2	341,9
Viandes et abats	124,4	40,7	121,3	323,9
Lait et produits laitiers	97,3	22,7	106,2	238,9
Préparat. à base de céréales	87,5	26,4	94,5	220,0
Préparat. de viandes et de poissons	74,4	18,5	73,1	171,7
Poissons et crustacés	82,5	7,7	71,0	164,1
Préparat. à base de légumes ou de fruits	56,1	13,5	69,0	144,5
Préparat. aliment. diverses	62,2	13,2	60,3	143,8
Céréales	35,2	2,7	69,9	125,7
Autres	214,9	48,5	213,8	498,9
Total	983,3	250,8	994,2	2 373,3

Source : Douanes - 24 premiers chapitres de la NC

Fournisseurs et clients des Dom

	2000	2010	2016	2017 ^P
	<i>million d'euros</i>			
Importations	1 291,9	1 782,7	2 268,9	2 373,3
dont de l'UE (y c. France métr.)	1 082,0	1 454,6	1 876,8	1 979,6
de la France métr.	913,1	1 236,5	1 556,2	1 630,0
Exportations	480,6	420,6	487,1	428,6
dont vers l'UE (y c. France métr.)	400,5	301,5	340,7	315,3
vers la France métr.	355,0	234,7	256,8	223,5
	%			
Taux de couverture*	37	24	21	18

* Le taux de couverture du commerce extérieur est le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations entre deux pays (ou deux zones).

Source : Douanes - 24 premiers chapitres de la NC